

L'essentiel à retenir

En déclaration préalable, la **CFE-CGC** est revenue sur le litige (ancien) relatif à la gestion de la restauration, par rapport auquel la Direction a signifié, par courrier du 25 février 2016 adressé à l'ensemble des Secrétaires de CE que, pour 2016, la contribution aux activités sociales et culturelles sera répartie au prorata de la masse salariale de chacun des CE, refusant de faire coexister comme actuellement les systèmes prorata des effectifs / prorata de la masse salariale.

Contrairement à ce que prétend ce courrier, le comité d'établissement de SCE, tout comme la CFE-CGC dans son ensemble, n'a jamais remis en cause les principes de solidarité entre les différentes CE et donc la répartition des contributions au prorata des effectifs. Cependant, pour que ce partage au prorata des effectifs puisse se faire, cette décision de Justice impose la mise en place d'un nouvel accord entre les seuls CE, sans intervention de la Direction.

Les élus **CFE-CGC** appellent donc de leurs vœux l'ensemble des CE à travailler à la mise en place d'un inter-CE qui permettrait de répondre à la fois à la contrainte légale de l'article L2323-86 du code du Travail, ainsi qu'au sacro-saint principe de solidarité avec un accès égalitaire aux prestations CE pour l'ensemble des personnels de l'UES, en toute légalité.



■ Ouverture de boutiques les dimanches et jours fériés



7 jours fériés en centre-ville, jusqu'à 12 dimanches pour les Centres commerciaux (en fonction des décisions de l'assemblée générale). Le prévisionnel 2016 est à périmètre quasi-constant, sauf précaution pour réagir aux éventuelles ouvertures des dimanches de centre ville dans les 4 grandes agglomérations. Ouvertures limitées à 2 ou 3 dimanches en fin d'année.

S'agissant du coût de la restauration, souvent plus élevé que les 17€ remboursés par Orange, la **CFE-CGC** a demandé que les dépassements ne soient plus soumis comme actuellement à une autorisation managériale, mais soient de principe.

VOTE sur le projet :
 Abstention CFE-CGC, CFDT, FO
 Contre : CGT, SUD

■ Rapport annuel emploi 2015

Mme la Directrice rappelle l'engagement d'un recrutement pour 3 départs. Pour 2015, il y a eu 149 recrutements (68 en 2014) pour un nombre de sorties définitives de 248 (305 en 2014). Suite à la présentation en CCUES d'un rapport très complet sur la sous traitance, la **CFE-CGC** a posé la question de la sous-traitance en Centres clients, dont les chiffres sont connus au niveau national (57% des appels sont traités par la sous traitance, pour 35,2% des ETP), mais absents au niveau de la DO.

Mme la Directrice répond que nous n'aurons jamais ces chiffres en DO, les sous traitants ne fonctionnent pas selon la logique Parc, mais sur le territoire de plusieurs DO.

L'ensemble des OS a voté **CONTRE** ce rapport annuel, marqué par la perpétuation de la baisse des emplois.

■ Rapport annuel 2015

- La plupart des indicateurs Qualité sont orientés à la baisse, ce qui au demeurant se conçoit aisément vue la fonte des effectifs – la **CFE-CGC** pose la question : mais où est donc passée l'expérience clients incomparable ?

- EBITDA = Chiffre d'affaires - Achats - Charges externes - Charges de personnel (hors charges d'intérêts/ d'impôts, provisions et amortissements.

L'EBITDA d'Orange s'élève à 12,42 milliards d'euros en 2015, pour 30,9% du CA, en hausse de 1% versus 2014.



A titre de comparaison, celui de Renault, pour un CA voisin, s'élève à environ 5 millions d'€ et 11% du CA.

Pas de quoi faire pleurer quiconque dans les chaumières Orange...

- La **CFE-CGC** pose la question des économies Explore 2020 (ex-Chrysalid - 3 milliards d'€ au niveau national d'ici 2018). Mme la Directrice explique que les économies Explore 2020 sont des économies de processus (brutes), en citant l'exemple de la mutualisation du déploiement du réseau ou la digitalisation des factures. A l'inverse, les économies liées à la baisse du coût des carburants ne sont pas comptabilisées dans Explore 2020.

- La **CFE-CGC** a enfin rappelé l'expérience salariés incomparable, mise en avant par notre PDG, pour la mettre en relation avec la prévention des Risques Psycho sociaux, ceux-ci étant nettement repartis à la hausse, suite aux multiples départs et changements d'organisation ...

■ Stratégie Fibre

550 communes en 2022, soit près de 60% des foyers DOCE

> 0,6m de logements éligibles fin 2015

> 1,3m de logements éligibles fin 2018

> 2,1m de logements éligibles fin 2022

Orange ambitionne de couvrir 100% des logements de Lyon à fin 2016

Plus d'infos : <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

■ Service de santé au travail Centre Est

La **CFE-CGC** pose la question du malaise au sein du SST, fort bien décrit dans la conclusion commune des médecins. La Direction répond : retour à la sérénité, le malaise est apaisé ; pourtant demeurent au moins 2 situations de salariés en souffrance au sein de ce service. L'expertise en cours avec le cabinet ATEMIS devrait permettre la mise en lumière des problématiques et des mesures correctrices à mettre en œuvre au sein du SST.



Puisque il est de la responsabilité de l'employeur de veiller à la sécurité et à la protection de la santé mentale et physique de ses salariés, la **CFE-CGC** est intervenue à propos du burn-out ou épuisement professionnel ; le SST a-t-il évolué dans la quantification

du phénomène ? La Direction répond : pas d'obligation, pas de mesure des cas de burn-out. VOTE : Pour : CFDT, Abstention : CFE-CGC, FO, SUD, Contre : CGT

■ SDIT Annecy

Fermeture du site des « Pommaries », déménagement vers « les Iles ». A la problématique stationnement évoquée par la **CFE-CGC**, la Direction répond : le long de la rocade. La **CFE-CGC** évoque le caractère accidentogène, FO dit : « pas de risque ». VOTE : Pour : FO et SUD, Abstentions : CFE-CGC, CGT, CFDT.

■ SDIT Grenoble

Il s'agit, contrairement à Annecy, d'un grand projet, donc un inter CHSCT sera mis en place.

L'une des problématiques essentielles sur Grenoble est liée aux temps de trajet, qui peuvent passer de 5 à 25 mn pour quelques Kms supplémentaires.

■ Des Activités Sociales et Culturelles plus riches

La **CFE-CGC** s'est faite tacler vertement s'agissant de la décision de la direction Orange de verser aux CE un montant ASC calculé non plus au prorata des effectifs mais au prorata de la masse salariale (soit - 18,5% et - 900 000€ pour notre CE).

- La **CFE-CGC** n'a jamais demandé à modifier la répartition des subventions entre les différents CE ; en 2009, les élus **CFE-CGC** du CE de SCE ont simplement demandé à reprendre la gestion de la restauration après avoir constaté que la Direction spoliait les personnels d'une partie du budget - 20 Ms€ pour l'ensemble, excusez du peu, ce qui a été confirmé par la justice en mai 2011 - avec désormais 4,51% de la masse salariale, dont 2,25% pour les ASC gérées par les CE, et 2,26% pour la restauration collective (93,2 M€ au lieu des 62 M€ dans l'accord de 2005).

- sur le fond, la **CFE-CGC** est prête à partager les méthodes de gestion qui font le succès du CE de SCE depuis 2007 : 97% des personnels de SCE bénéficient effectivement de leurs prestations ASC et s'en disent satisfaits (contre 2 sur 3 environ dans les CE de DO).

- cela sans succès, sinon une volée de bois vert et certains tracts (parfois carrément mensongers ; pourquoi les autres CE n'ont-ils réclamé en justice comme l'a fait SCE leur part des 20Ms€ non dépensés par Orange pour la restauration ; pourquoi avoir balayé de rires narquois la proposition de la **CFE-CGC** de création d'une UES des salariés des CE et du CCUES qui aurait permis leur reclassement en cas de changement de périmètre CE ?

Poser ces questions c'est y répondre, il y a d'un côté l'archaïsme des situations gravées dans le marbre de l'accord de 2005, de l'autre une vision moderne, redistributive, équitable et efficace. En un mot : **PROGRESSISTE.**

Prochain CE les 27 et 28 avril 2016

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur www.cfecgc-orange.org

Vos correspondants CFE-CGC

Noël FAYEAUX - 06 70 03 56 80
Jean-Pierre TESTI - 06 07 82 82 86
Djamila BOCK - 06 73 19 31 74
Gwen POULAIN - 06 80 23 06 58

Tous vos contacts CFE-CGC
dans l'annuaire du syndicat

bit.ly/annuaireCFECCG

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC

Nous suivre



facebook.com/cfecgc.orange



twitter.com/CFECCGOrange

